

PROCES-VERBAL DU CONSEIL CCAS DU 12 JUIN 2023
COMMUNE DE SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE

La réunion a débuté le 12 juin 2023 à 18h30 sous la présidence du Le Président, William MATHIS.

Membres présents :

Madame CAJELOT Monique
Madame CHOSEROT Magali
Madame CLAUDE Christiane
Madame JACQUOT Christine
Madame RICHARD Anne-Marie
Madame VILLAUME Paulette

Membres absents représentés :

Madame BARLIER Jacqueline Pouvoir donné à Mme CLAUDE Christiane
Madame KICINSKI Catherine Pouvoir donné à Mme JACQUOT Christine
Monsieur MATHIS William Pouvoir donné à Mme CAJELOT Monique

Membres absents :

Secrétaire de séance : Madame CAJELOT Monique
Le quorum (plus de la moitié des 9 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :

20230201 - Approbation du Procès-Verbal de la séance du 7 avril 2023
20230202 - Convention entre le représentant de l'état et le Centre Communal d'Action Social de Saint-Michel-sur-Meurthe pour la transmission électronique des actes au représentant de l'Etat
- Questions diverses

20230201 - Approbation du Procès-Verbal de la séance du 7 avril 2023

Madame La Vice-Présidente demande à l'assemblée si des remarques sont formulées sur le contenu du procès-verbal. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

9 voix pour

20230202 - Convention entre le représentant de l'état et le Centre Communal d'Action Social de Saint-Michel-sur-Meurthe pour la transmission électronique des actes au représentant de l'Etat

La présente convention a pour objet de définir la transmission électronique des actes au représentant de l'Etat et le Centre Communal d'Action Social de Saint-Michel-sur-Meurthe.

Le Centre Communal d'Action Social de Saint-Michel-sur-Meurthe décide à l'unanimité des membres présents, et autorise Monsieur le Président à signer la convention avec le représentant de l'Etat

9 voix pour

Questions diverses

Aucune

Les sujets étant épuisés, la Vice-Présidente lève la séance à 20h30.

Secrétaire de séance

Madame CAJELOT Monique

Procès-verbal du 12 juin 2023

Le Président
M. MATHIS

